

projetez de faire sur le premier tome, en ramassant les variations de conséquence ; cela sera de grande utilité, de plus ce sera un moyen pour abréger beaucoup le travail et la peine et rendre saint Augustin fort illustre, puisque on pourra ajouter les manuscrits des pays les plus éloignés aux manuscrits déjà collationnés avec tant de facilité.

« Je me souviens que vous avez deux ou trois manuscrits où il y a un index des œuvres de saint Augustin, lesquels n'ont pas été collationnés ; vous les trouverez marqués tout au commencement d'un de mes catalogues ; si j'en trouve en ces quartiers je les collationnerai.

« Vous me marquez quantité d'ouvriers et entre autres le R. P. secrétaire (13) que je ne savais pas être du nombre ; voilà une grande gloire pour les Augustiniens d'avoir un si illustre chef. Je me tiendrais heureux de travailler à l'ombre d'une personne si zélée, et ce vous est sans doute une grande consolation d'être joint à un tel maître qui témoigne tant d'assiduité. Je m'en réjouis et en tire pour mon particulier plusieurs grands avantages, dont le premier est que j'aurai un juge en sa personne qui pourra nous justifier d'un reproche si mal fondé que l'on nous a fait tant de fois que nous n'avancions pas ; il voit maintenant si ces personnes parlaient juste. Le second que ce nous sera 'un témoin irréprochable pour dissuader les malintentionnés qui disaient que nous faisions les difficultés plus grandes qu'elles n'étaient puisqu'il connaît par sa propre expérience combien en vaut l'aune et que vous l'avouez vous-même.

« Enfin le troisième avantage dont je veux bien me

---

(13) Le R. P. secrétaire du Père Général, Vincent Marsolles, était Dom Simon Bougis, plus tard lui-même supérieur général, un de ceux dont la Congrégation de Saint-Maur a eu le plus à se louer.